

# REPERES POUR LE CONSEIL EN ELEVAGES LAITIERS EN PAYS DE LA LOIRE



## Cas type - Lait spécialisé

### Grand troupeau - Silo ouvert, 40% maïs dans la SFP

CONJONCTURE 2023

## LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

### REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	GAEC
MO totale (dont salariée)	3,4 (0,4)
Lait vendu (L)	1 231 585
Nombre de VL	149
UGB Totaux	205
SAU (ha)	184

### REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	8250
Age au 1er vêlage (mois)	28
SFP (ha)	130
% Maïs dans la SFP	42
Chargement (UGB/ha)	1,6
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	12

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

## LES PRODUCTIONS ANIMALES



## ASSOLEMENT

**184 ha de SAU**

**130 ha de SFP**

**9500 L produits / ha SFP**

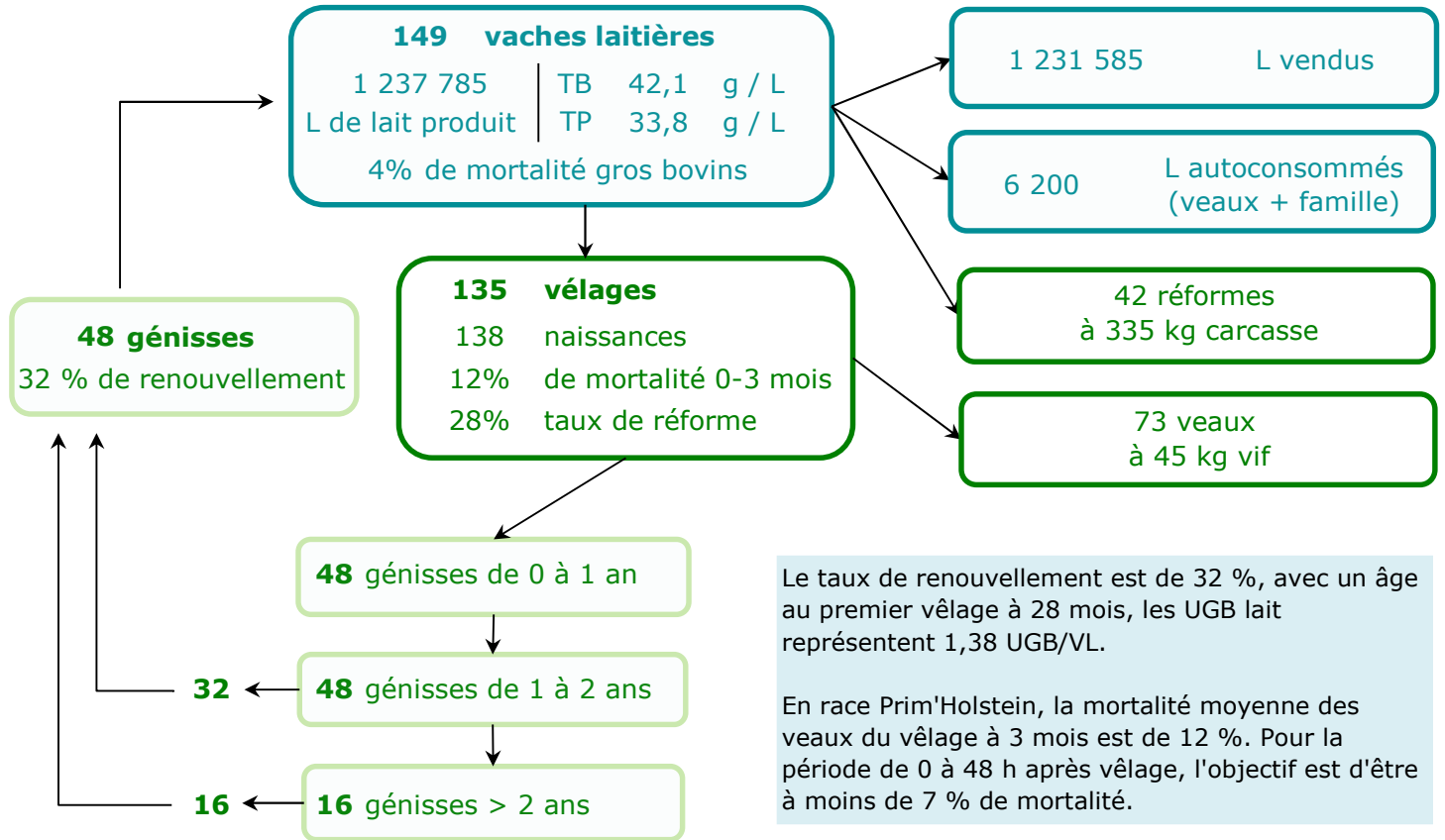
54 ha	■ Blé tendre	à	72 q/ha
54 ha	■ Maïs ensilage	à	11,0 t MS stockées/ha
76 ha	■ Prairies	à	7,2 t MS valorisées/ha <i>Hors dérobées</i>

Le système fourrager est composé de 42 % de maïs dans la SFP. Il permet d'assurer une ration contenant entre 10 et 13kg MS de maïs toute l'année et de maintenir des niveaux de production de 27 L/Vache traite/j en moyenne sur l'année. Le blé tendre facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.

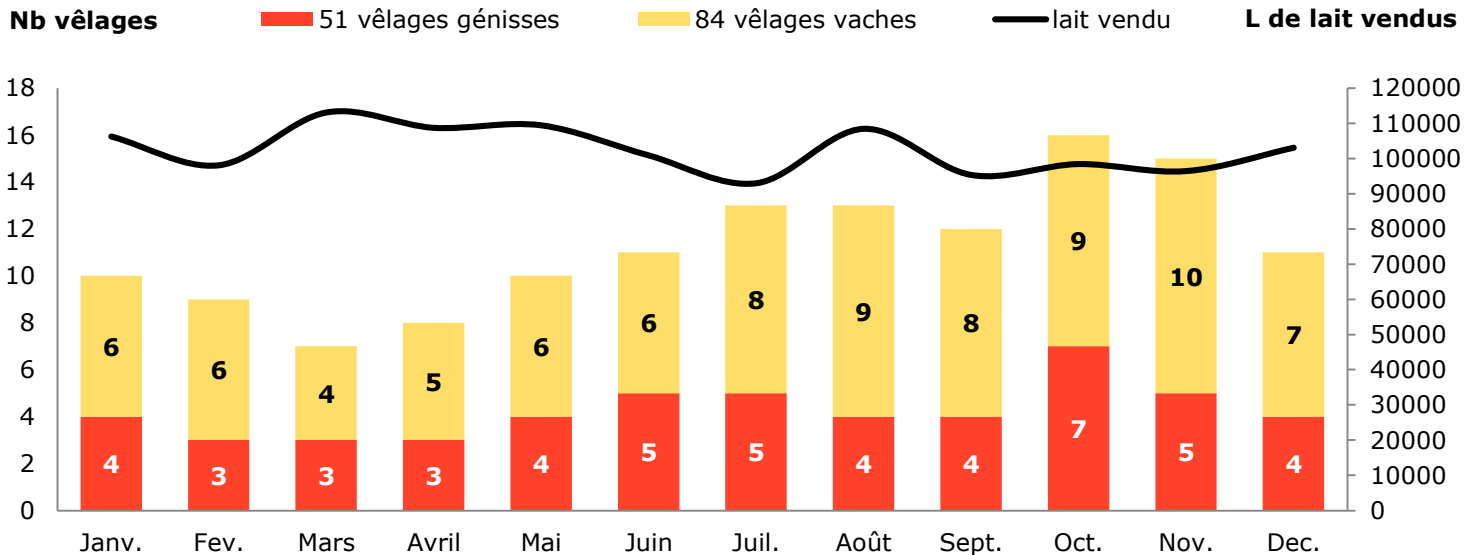
## LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

205 UGB

261 têtes



## PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



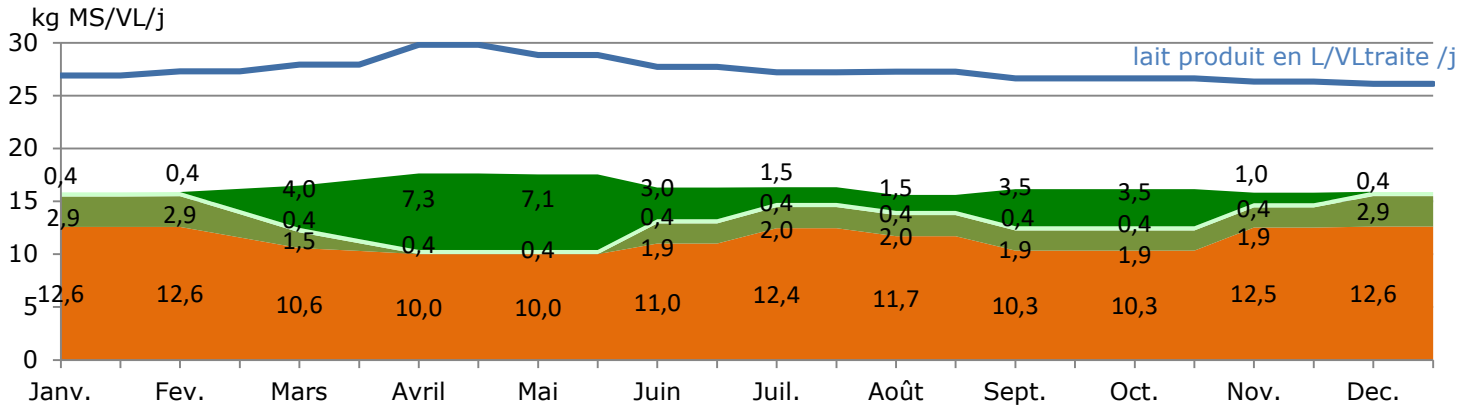
### Objectifs

- Etaler le travail et les vêlages, avec une dominante été-automne
- Faire du lait par vache tout en maintenant le pâturage

### Résultats

Le lait produit par an est de 9050 kg / VL, soit 27 L/j/VL  
 Le nombre de vaches traitées représente 83 % du nombre de vaches totales  
 Le taux de réussite en première IA est de 46 % avec un IVV de 415 jours  
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses. Les livraisons sont étalées sur l'année

## CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



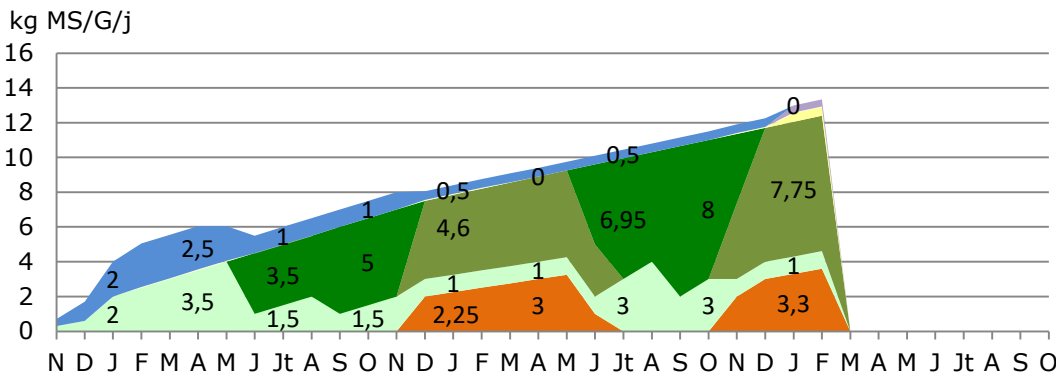
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	2,7	2,6	2,0	1,5	1,5	2,3	2,7	2,7	2,2	2,2	2,7	2,7	843
Céréales	1,5	1,5	1,4	1,0	1,0	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	504
Conc. production	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	493
CMV	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	83

+ alim VL Taries

<b>1 658 kg / VL présente</b>
<b>201 g / L vendu</b>
<b>91 € conc.VL/1000L</b>

## CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



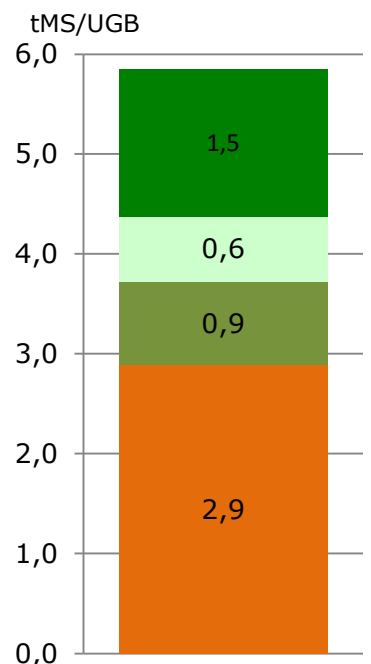
Les génisses sont conduites pour vêler à 28 mois, avec du pâturage à partir de 8-14 mois selon leur période de naissance, complété par de l'ensilage d'herbe et de maïs l'hiver. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 6,3 tMS de fourrages jusqu'au vêlage dont 3,7 tMS stockées, et 871 kg de concentrés. Deux lots de génisses ne pâturent pas en 1ere année

## CONSUMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages\*

\* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

		Par vache présente	Par génisse	Par UGB	Total
Ensilage maïs		3,8	0,7	2,9	594
Ensilage herbe		0,7	1,4	0,9	175
Enrubannage	tMS				
Foin		0,3	1,7	0,6	131
Paille alim.					
<b>TOTAL stocks</b>	<b>tMS</b>	<b>4,8</b>	<b>3,7</b>	<b>4,4</b>	<b>900</b>
<b>Pâtur.</b>	Printemps	14	16	14	28 ha
	Automne	15	41	21	43 ha
<b>TOTAL pâtur.</b>	<b>tMS</b>	<b>1,2</b>	<b>2,6</b>	<b>1,5</b>	<b>301</b>
<b>Conc. Prod.</b>		409	793	483	99 088
<b>Correcteur</b>	kg	736	24	541	110 982
<b>Céréales</b>		440	30	327	67 119
<b>CMV</b>		74	23	59	12 127
<b>TOTAL conc.</b>	<b>kg</b>	<b>1658</b>	<b>871</b>	<b>1410</b>	<b>289 317</b>

## Total des Besoins / UGB



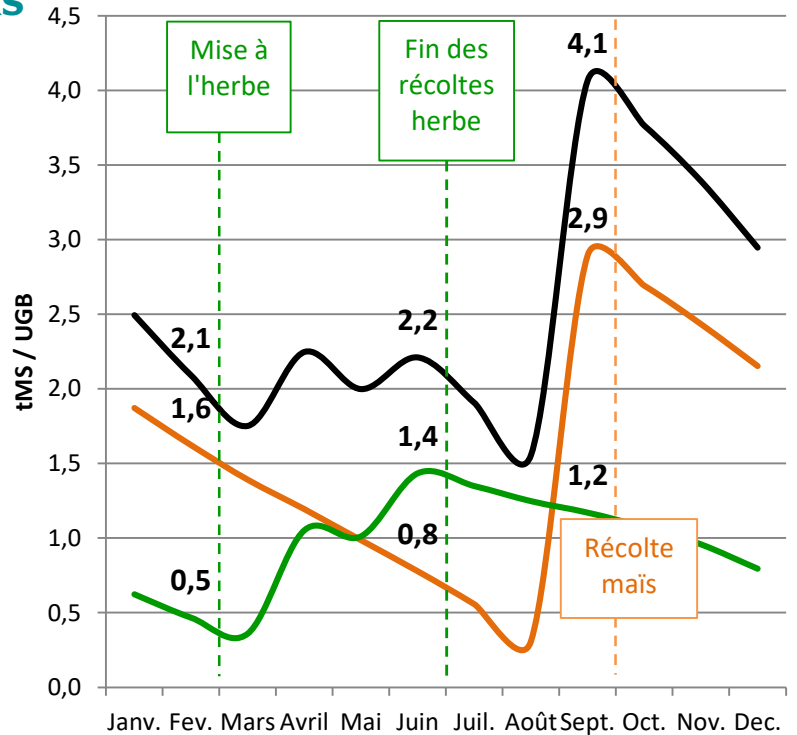
## EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	<b>Ensilage maïs</b>	0,3 (Août)	2,9 (Sept.)
	<b>Herbe Stockée</b>	0,4 (Mars)	1,4 (Juin)
	<b>Total stock</b>	<b>1,6 (Août)</b>	<b>4,1 (Sept.)</b>



## STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,2	0,5	0,7	1,0
	Pertes tMS/HA	-0,9	-1,9	-2,8	-3,8
	%	-9%	-17%	-26%	-34%
	ha supplémentaires	5	9	14	18
Herbe **	tMS/UGB	0,3	0,5	0,8	1,0
	Pertes tMS/HA	-0,7	-1,4	-2,1	-2,7
	%	-9%	-19%	-28%	-38%
	ha supplémentaires	7	14	21	29

\* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

\*\* Herbe récoltée et paturée

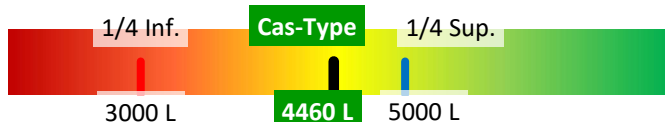
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,5 tMS/UGB de maïs et 0,5 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 9 ha de maïs et 14 ha d'herbe supplémentaires.

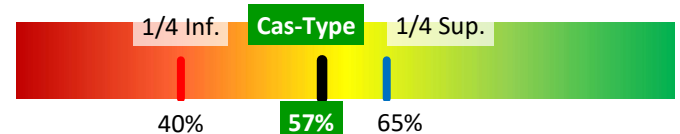
## AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

L'atelier laitier a une autonomie protéique de 57 %, ce qui signifie que 43 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 85 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 17 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4460 litres sur les 8290 produits.

### Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



### Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 54 %

Autonomie Génisse laitière : 74 %

### Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 10 ha

Dont ha céréales interne : 0 ha

Dont ha extérieur : 7 ha

## COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ\* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	52 €/tMS
Herbe récoltée	205 €/tMS
Maïs et cultures four.	136 €/tMS

**Coût moyen 133 €/tMS**

\*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

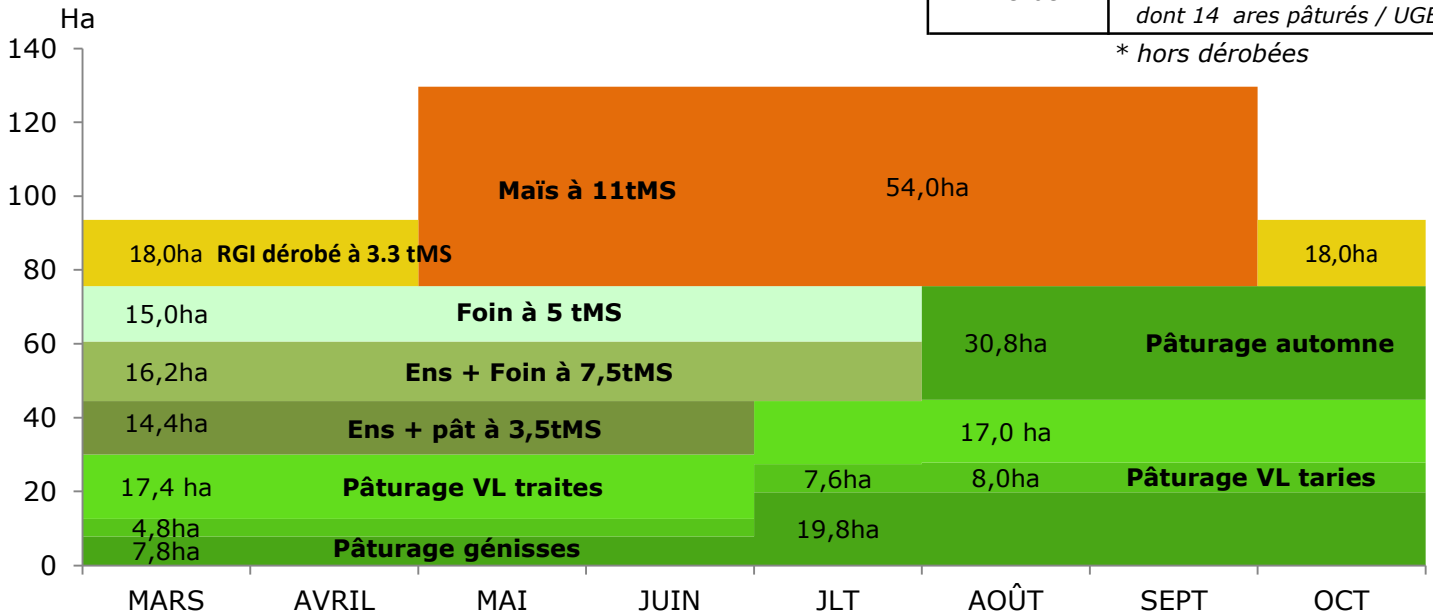
## UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	130 ha
Surf. en herbe	76 ha

Chargement SFP	1,6 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	4,4 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	7,2 tMS valorisées/ha*
	37 ares d'herbe / UGB
	dont 14 ares pâturés / UGB

\* hors dérobées



## DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
<b>V traites</b>	logettes lisier	282 j
<b>V tarées</b>	aire paillée	276 j
<b>Génisses</b>	aire paillée	199 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
36 kg			30m3
1173 kg	6 t		6m3
1483 kg	7 t		

<b>Total sur le système</b>	105 t	505 t	3817 m3
	0,5 t/UGB	2,5 t/UGB	18,6 m3/UGB

**Soit surface de paille nécessaire 23,4ha**

## DEJECTIONS IMPORTEES

0 t

## FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	54 ha	34 ha	15 t		54 ha	20 m3	
P. de fauche	46 ha				46 ha	15 m3	
P. pâturées	30 ha				30 ha	15 m3	
Blé tendre	54 ha				53 ha	30 m3	
<b>Total SAU</b>	<b>184 ha</b>	<b>34 ha</b>	<b>15 t</b>		<b>183 ha</b>	<b>21 m3</b>	

Ferti. Minérale (U/ha)		
N	P	K
42		5
53	45	76
48	43	40
130	27	17
<b>71</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

## MECANISATION - REPERES

### PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

	Total	Par ha SAU
<b>Puissance</b>	481 CV	3 CV/ha
<b>Carburant</b>	25 368 L	138 L/ha
<b>Heures tracteurs</b>	2 330 h	13 h/ha

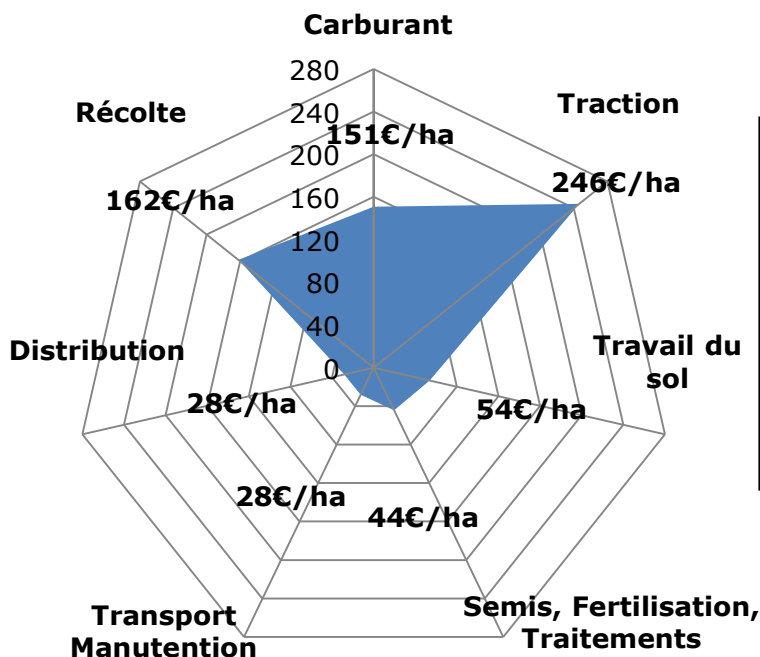
### TEMPS PASSE

Heures par tracteur	559 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	815 h/an
Heures / UTH	669 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	364 h/an



## COÛT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
<b>Carburant</b>	27 682	151
<b>Traction</b>	45 221	246
<b>Travail du sol</b>	9 920	54
<b>Semis ferti trait</b>	8 103	44
<b>Transport</b>	5 151	28
<b>Distribution</b>	5 176	28
<b>Récolte</b>	29 753	162
<b>COÛT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)</b>	<b>131 007</b>	<b>714</b>
	<b>106</b>	<b>€/1000L vendus</b>
	<b>26%</b>	<b>charges totales</b>

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Maïs	Prairies	Cultures
714	705	908	564	586

\* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
19831	€ total
22	€/tMS
16	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Maïs	83	€/tMS
Herbe	70	€/tMS

## COÛT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
<b>Carburant</b>	27 682	151
<b>Tiers récolte</b>	27 044	147
<b>Tiers non affecté</b>	13 282	72
<b>Entretien + petit mat</b>	18 424	100
<b>Amortissements</b>	48 741	265
<b>COÛT MECANISATION COMPTABLE</b>	<b>135 173</b>	<b>736</b>
	<b>110</b>	<b>€/1000L vendus</b>
	<b>26%</b>	<b>charges totales</b>

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



## PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

### MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	3,4
dont UTH salarié	0,4

### PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	54
Litres vendus/UTH Totaux	362 000
UGB / UTH Totaux	60

### REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

## REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

### TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	26	149
Génisses laitières	12	48

<b>Total astreinte lait</b>	4 450 h /an	3,6 h/1000L	22 h/UGB
-----------------------------	----------------	----------------	-------------

### TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	9,5
Herbe	6,1
Prairie fauchée	7,5
Prairie pâturée	2,9

### TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

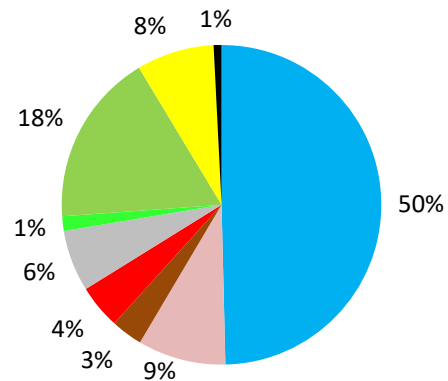
Besoin en temps travail	7 015 h/an
Temps travail salarié	640 h/an
Temps travail Exploitant	6 375 h/an 7,2 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 6375 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 1275 h/an ou 1,4 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

## REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

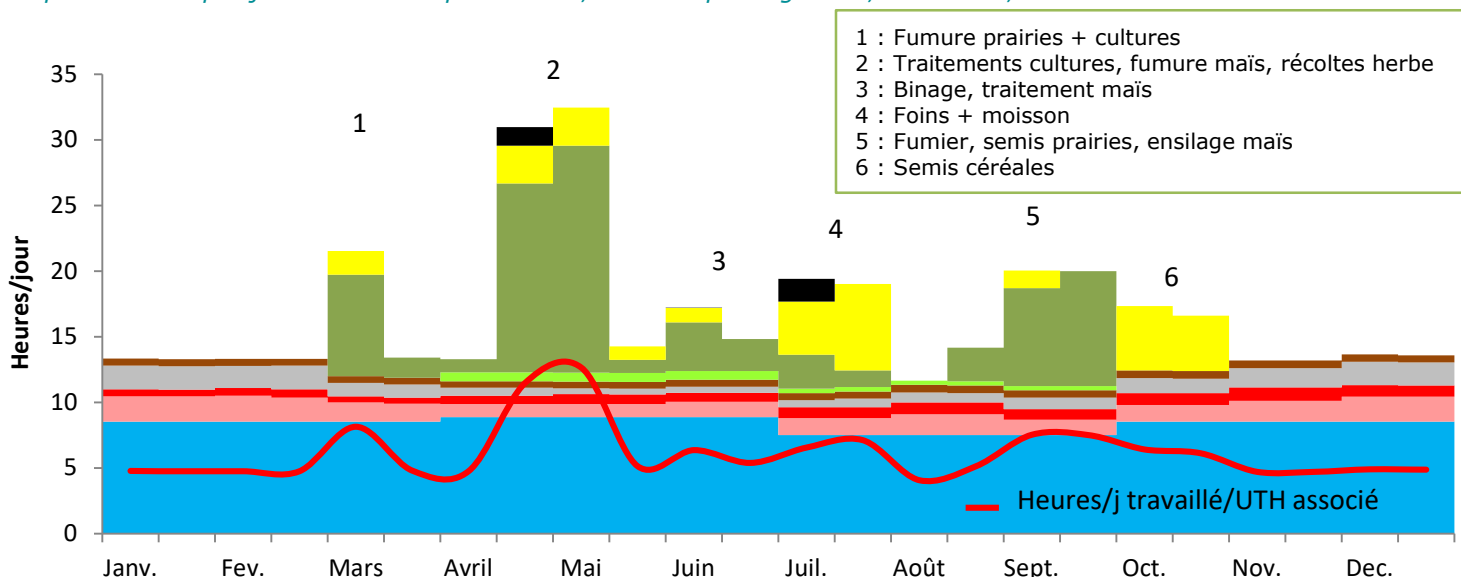
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	3 050
Alimentation	547
Suivi troupeau	197
Soin aux veaux	273
Raclage et paillage	383
Gestion du pâturage	91
SFP	1 077
Cultures	482
Travaux des champs délégués	48



## REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation



## LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisse laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisse laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
<b>Type de logement</b>	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m <sup>2</sup> /génisse	aire paillée 9 m <sup>2</sup> /VT	logettes lisier 11,8 m <sup>2</sup> /VTr d'aire de vie 0 m <sup>2</sup> /VTr d'aire paillée pour couchage
<b>Stockage des effluents</b>	271 m <sup>2</sup> de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			2681 m <sup>3</sup> fosse béton (stockage 6 mois)  0 m <sup>2</sup> de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

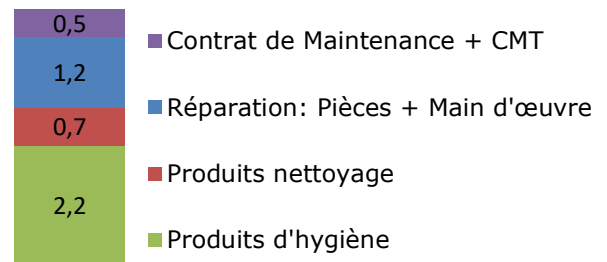
## EQUIPEMENT DE TRAITE

<b>Salle de traite</b>	2x12 TPA ligne basse
<b>Aire d'attente</b>	149 m <sup>2</sup>

<b>Coût de fonctionnement</b>	4,5 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

## COÛT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



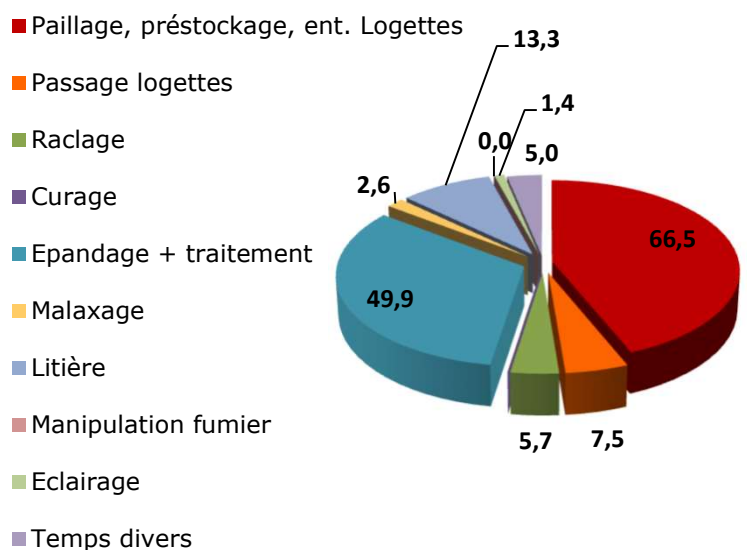
## COÛTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
<b>€ total</b>	1 020 343 €	233 752 €
<b>€/VL</b>	7 910 €	

\* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

## COÛT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)





## COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2023

Produits atelier lait		€/1000L	€
<b>Vente de lait</b>			
1 231 585 Litres	<b>443</b>		<b>571 505</b>
+ Prime qualité	<b>21</b>		
<b>Vente de viande</b>			
42 réformes 1 540 €	<b>58</b>		<b>71 985</b>
73 veaux 100 €			
<b>Aides couplées</b>			
120 ABL x 58 €	<b>6</b>		<b>6 960</b>
<b>Total produits lait</b>	<b>528</b>		<b>650 450</b>

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€
Alim. achetée	Azote 111 t x 495 €	110	135 360
	Energie 67 t x 350 €		
	Product. 99 t x 400 €		
	Minéral 12,1 t x 700 €		
SFP	Poudre de lait 2,2 t x 2 700 €	55	67 565
	Comp. Alim. 1,4 t x 2 176 €		
	Coût Herbe 76 ha x 445 €		
	Coût Maïs 54 ha x 629 €		
<b>Total coût alimentaire</b>	<b>165</b>		<b>202 930</b>
Vétérinaire 205 UGB x 68 €	11	14 035	
Serv.élevage 205 UGB x 124 €	21	25 390	
Autres frais d'élevage	7	8 930	
Paille* 105 t x 61 €	5	6 485	
<b>Total frais d'élevage</b>	<b>45</b>		<b>54 840</b>
<b>Total charges opé. Lait</b>	<b>210</b>		<b>257 770</b>

\* Cédée + achetée

**Marge Brute Lait** 319 €/1000L **392 680 €**

Produits atelier cultures		€
Blé tendre 3888 q x 23 €		87 480
Paille 227t x 63 €		14 375
<b>Total produits cultures</b>		<b>101 855</b>

Charges opé. atelier cultures		€
Blé tendre 54 ha x 740 €		39 935
ha x		
<b>Total charges opé. cultures</b>		<b>39 935</b>

**Total Charges Opé.** 37%PB **297 705**

Aides non affectables		€
DPB + paiement redistributif		42 540
Ecorégime niveau 2		
<b>Total aides</b>		<b>42 540</b>

Charges de structures		€
Matériel 184 ha x 328 €		60 300
Fermages 184 ha x 152 €		27 890
Bâtiments + Electricité + Eau		26 855
Assurances		14 705
Divers y compris gestion		21 955
<b>Total charges structures</b>	19%PB	<b>151 705</b>

<b>Produit Brut</b>	<b>794 845</b>
Par UTH Totaux	233 778

<b>EBE Av. MO</b>	43%PB	280 €/1000L	<b>345 435 €</b>
Par UTH Totaux			101 600 €
Charges sociales exploitants			49 050 €
Charges salariales	0,4 UTH salarié		12 390 €
<b>EBE</b>	36%PB	231 €/1000L	<b>283 995 €</b>
Par UTH exp.			94 665 €

**- Annuités** **125 705 €**

**- Amortissement et Frais Financiers** **123 003 €**

\* Capacité d'Autofinancement

**Disponible et C.A.F. \*** **158 290 €**  
Par UTH exp. 52 763 €

**Résultat Courant** **160 992 €**  
Par UTH exp. 53 664 €

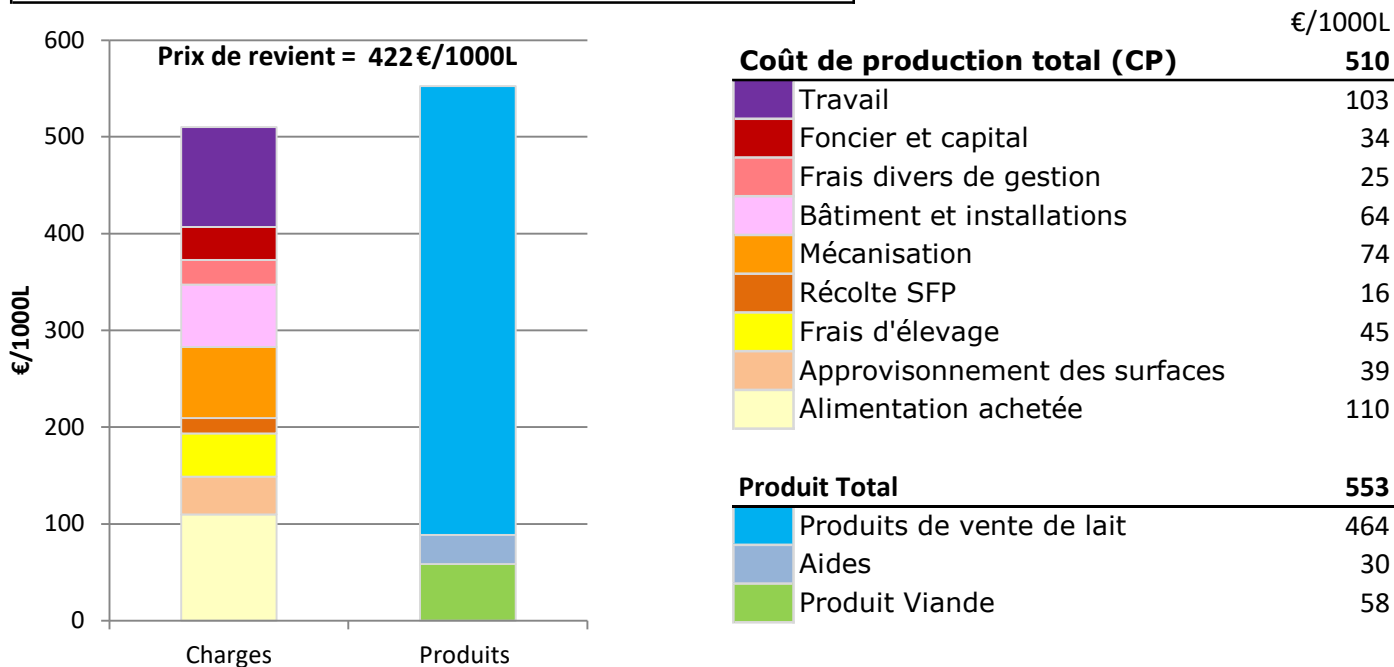
Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2023, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de 58700€ soit 21% de l'EBE.

# ATELIER LAIT : COÛT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Elevage

CONJONCTURE 2023

Lait commercialisé	1 231 585 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	3,0 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	404 163 L vendus /UTH Lait



	€/1000L	% du CP
<b>Marge Brute (dont ABL)</b>	319	
<b>Charges opérationnelles</b>	209	41
<b>Charges de structures</b>	301	59
Dont amortissements	77	15
Dont annuités (hors CP)	80	16
<b>Coût alimentaire *</b>	165	32
<b>Coût du système d'alim. **</b>	254	50

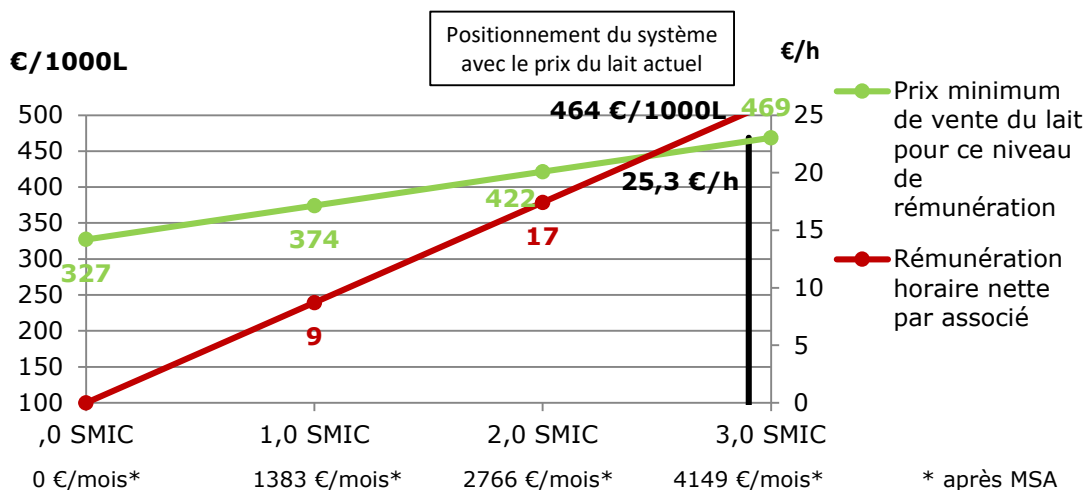
L'atelier lait représente 3 UTH, soit 90 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 510 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2023 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 422 €/1000L.

\* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

\*\*Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

## REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 2,9 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 25,3 €/h sur l'atelier lait.



## DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

### Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,8 à 1,1 €/L

*Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir*

### Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	33 193 €/UTH
Travail	2125 h/UTH exp. 7,2 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

*Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes*

### Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	3,75 %

### La structure

Surf accessible	12 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	685 H/UTH tot./an 2,6 cv/ha SAU

*Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments*

### L'efficacité économique

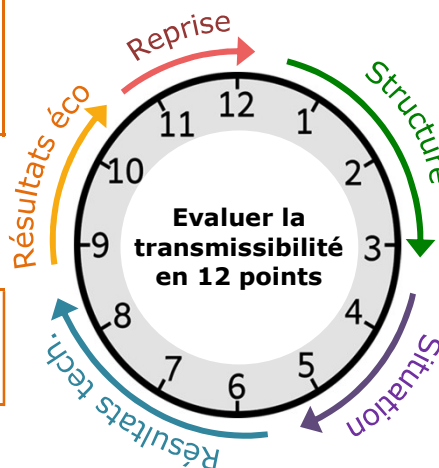
MB Lait	319 €/1000 L
EBE avt MO	101 600 €/UTH Tot. 43 % PB
MSA	16 350 €/UTH
Salarié	10 €/1000 L
EBE	94 665 €/UTH Exp.

### La dimension (/UTH totaux)

Lait	362 200 L/UTH
SAU	54 ha/UTH
UGB	60 UGB/ UTH
Produit brut	233 800 €/UTH

### La valorisation des produits

Prix lait vendu	464 €/1000 L
Produit viande	58 €/1000 L
Produit brut exploitation	645 €/1000 L



### Le contexte

*Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.*

### L'autonomie

Lait autonome	4 460 L/VL
Aides totales	40 €/1000L

*Qualité des fourrages, rendement herbe*

### Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...  
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

### Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	8 250 L/VL
Lait vendu / ha SFP	9 470 L/ha
UGB lait / VL présente	1,38
NB génisses/100 000 L	3,90

*Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique*

### La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	71 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,58 UGB/ha
Lait vendu/SAU	6 710 L/ha

*Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins*

## CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE		284 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		99 600		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		28 400		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		14 200	28 400	56 800
<b>= Capacité de remboursement</b>		<b>141 800</b>	<b>127 600</b>	<b>99 200</b>
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		3,8 %		
<b>Total</b>		1 350 000	1 215 000	944 651
<b>= Valeur économique (€)</b>		<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>
<b>par litre</b>		450 000	405 000	314 884
<b>par UTH exp.</b>				

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

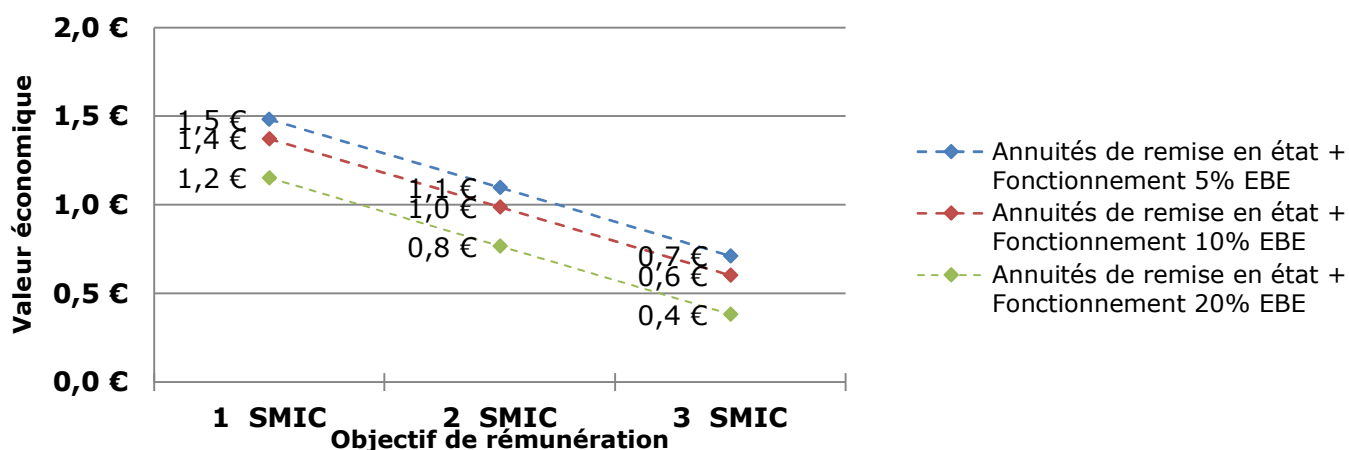
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

## VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.



# Vos conseillers en élevage bovin lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.



Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

## LOIRE ATLANTIQUE

Jean-Claude HUCHON  
jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr  
**06.45.70.21.67**

## MAYENNE

Charlotte MORIN  
charlotte.morin@pl.chambagri.fr  
**06.88.87.67.53**

## LOIRE ATLANTIQUE - MAINE ET LOIRE

Coralie ZIELINSKI  
coralie.zielinski@pl.chambagri.fr  
**06.26.31.12.12**

## SARTHE

Domitille RONDEAU  
domitille.rondeau@pl.chambagri.fr  
**07.62.66.83.62**

## MAINE ET LOIRE

Guillaume CHEVALIER  
guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr  
**06.61.74.43.28**

## VENDEE

Laurent GABORIAU  
laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr  
**06.78.84.45.12**



Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

## Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique de 15 systèmes laitiers.

## Repères transversaux synthétiques des cas-types bovin lait

Vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.



[pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - - Edition : mars 2024

### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



### PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



### PARTENAIRES TECHNIQUES

Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA et de Seenovia.

